VAL DE BRIEY

**VAL-DE-BRIEY**
*DIRECTION DE L'URBANISME*

# ARRÊTÉ D'ANNULATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Délivré par le maire au nom de la commune

Arrêté Municipal n°2026-URBA-403

Du 9 novembre 2026

Nomenclature ACTES 2.2

PC054099240014ANNUL01

1 1 0 0 0 0 0 4 5 1 2 5

Dossier : **PC 054099 24 00014**

Réf. interne : **PC 054099 24 00014ANNUL01**

Déposé le : **04/11/2026**

Nature des travaux : **CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 1 LOGEMENT INDIVIDUEL**

Adresse des travaux : **6BIS AVENUE ALBERT 1ER BRIEY 54150 VAL DE BRIEY**

Références cadastrales: **000AD0071, 000AD0073, 000AD1011, 000AD1012**

Demandeur :
**GERANT SCI ACDS REPRÉSENTÉ(E) PAR MONSIEUR DA SILVA FRANCO**
**3 CHEMIN DE LA CROIX GARANT**
**54150 VAL DE BRIEY**

**Le Maire de VAL DE BRIEY**

VU le permis de construire délivré le 22 octobre 2024 à la SCI ACDS représentée par Monsieur DA SILVA Franco demeurant 3 chemin de la Croix Garant - BRIEY à VAL DE BRIEY (54150) et enregistré par la mairie sous le n° PC 054 099 24 00014 pour :

- la construction de 6 logements collectifs et 1 logement individuel,
- sur un terrain situé 6bis avenue Albert 1er - BRIEY à VAL DE BRIEY (54150),
- parcelles 000AD0071, 000AD0073, 000AD1011, 000AD1012,

VU la demande de retrait présentée par la SCI ACDS représentée par Monsieur DA SILVA Franco titulaire de l'autorisation, en date du 04/11/2026 et enregistrée par la commune de VAL DE BRIEY le 05/11/2026,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Code des Relations entre le Public et l'Administration,

VU les délibération du Conseil Municipal de MANCE en date du 03 octobre 2016, de MANCIEULLES en date du 25 novembre 2016 et de BRIEY en date du 28 novembre 2016 relatives à la part communale de la taxe d'aménagement,

VU la délibération du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle relative à la part départementale de la taxe d'aménagement,

CONSIDÉRANT que les travaux n'ont pas démarré,

## ARRÊTE

**Article unique :** La demande de PERMIS DE CONSTRUIRE est annulée.

| | |
|---|---|
| Date d'affichage de l'avis de dépôt : 05/11/2026<br>Date d'envoi au contrôle de légalité : 09/11/2026 | Fait à VAL-DE-BRIEY, le 9 novembre 2026<br>Le maire délégué<br><br>**Bruno HOUDART** |

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans le département dans les conditions prévues aux article L 2131-1 et L2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

***RAPPELS RÉGLEMENTAIRES***

**Le (ou les) demandeur(s) peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de réception.** A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux (le tribunal peut être saisi par la voie de l'application informatique 'Télérecours citoyens' accessible depuis le site internet www.telerecours.fr). Il peut également saisir l'auteur de la décision d'un recours gracieux ou hiérarchique (Préfet ou le Ministre chargé de l'urbanisme lorsque la décision est délivrée au nom de l'État). Cette démarche doit être introduite dans le délai d'un mois à compter de la notification de la décision expresse ou de la date de délivrance d'un accord/non opposition tacite.
Attention : le recours gracieux ou hiérarchique n'est plus suspensif et ne prolonge pas le délai pour l'introduction du recours contentieux.
L'absence de réponse de l'administration au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours.

**SCI ACDS**
Gérants : CARVALHOSA DA SILVA Maria & DA SILVA Diogo Franco
3 Chemin de La Croix Garant
54150 VAL DE BRIEY

**Mairie de VAL DE BRIEY**
À l'attention de Monsieur le Maire
1 Place de l'Hôtel de Ville
54150 VAL DE BRIEY

**Objet : Demande d'annulation de permis de construire**

**Numéro de permis de construire** : PC 054 099 24 00014 obtenu le 22 octobre 2024
**Adresse du terrain concerné** : 6 bis rue Albert 1er
54150 VAL DE BRIEY
Section AD – Parcelles 71, 73, 1011 & 1012

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous informe de ma décision de renoncer et de demander l'annulation de mon permis de construire PC 054 099 24 00014 délivré le 22 octobre 2024 pour le projet situé à l'adresse susmentionnée.

J'atteste sur l'honneur qu'aucun des travaux autorisés par ce permis n'a été commencé à ce jour

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de cette annulation et de me faire parvenir une confirmation écrite de la clôture de ce dossier

En vous remerciant par avance pour votre diligence, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Val de Briey, le 04 novembre 2026
A valoir ce que de droit

**SCI ACDS**

ACDS sci
3 Chemin de la Croix Garant
54150 Val de Briey
SIRET : 78906131400017